



La journée grappes PV revient ! Ce temps fort de notre mouvement est l'occasion de nous rencontrer, d'échanger, de partager, d'inventer, de se célébrer, bref, de faire rayonner le PV Citoyen !

**Hall Nord**

8h45 - 9h30 Accueil - thé ou café

**Salle du conseil**

9h45 - 10h Mots d'ouverture

**Table ronde**

10h - 11h

- 1) État des lieux de la filière PV en France et en Bretagne : actualités sur la révision du S21, panorama général & focus sur la dimension citoyenne  
Témoignages Atlansun, Énergie Partagée, Taranis et l'Association des Centrales Villageoises
- 2) Regards croisés des acteurs locaux : le cadre réglementaire du photovoltaïque est mouvant. Après un rappel factuel de ces évolutions, des acteurs locaux du solaire citoyen breton partageront leur regard et leur expérience : quelles conséquences pour leurs projets ? Quels défis et quelles opportunités se dessinent ? Une discussion ouverte pour mieux comprendre les enjeux et imaginer l'avenir ensemble.

**Hall Nord**

11h - 11h15 Pause

**Atelier 1**

11h15 - 12h45 Risques de sinistres & actions de prévention

Salle MC Bouillet

**Atelier 2**

Ombrières citoyennes : coopérer pour réussir ?

Salle René Léon

**Atelier 3**

ACC : PMO mutualisée ou PMO autonome ?

Salle du président

12h45 - 14h30 Pause Déjeuner

**Atelier 4**

14h30 - 16h L'ACC désenchantée ?

Salle du président

**Atelier 5**

Petit PV au sol

Salle René Léon

**Atelier 6**

Développer des projets PV : entre bénévolat et expertise professionnelle, quelles frontières, quelles complémentarités ?

Salle Jeanne Beusnel

**Hall Nord**

16h - 18h Cocktail

## 8h45-9h30 : Accueil & petit déj'

Thé ou café ?

## 9h45-10h00 : Mots d'ouverture

- Introduction de la journée

## 10h00-11h00 : Table ronde & plénière régionale

- **Etat des lieux de la filière PV en France et en Bretagne : actualités sur la révision du S21, panorama général & focus sur la dimension citoyenne**  
*Témoignages Atlansun, Energie Partagée, Taranis et l'Association des Centrales Villageoises*
- **Regards croisés des acteurs locaux** : le cadre réglementaire du photovoltaïque est mouvant. Après un rappel factuel de ces évolutions, des acteurs locaux du solaire citoyen breton partageront leur regard et leur expérience : quelles conséquences pour leurs projets ? Quels défis et quelles opportunités se dessinent ? Une discussion ouverte pour mieux comprendre les enjeux et imaginer l'avenir ensemble.

## 11h00-11h15 : Pause

## 11h15-12h45 : Ateliers au choix (1/2)

- **1 - Risques de sinistres et actions de prévention - salle MC Bouillet, 14 places**

Comment prévenir les sinistres pour garantir l'assurabilité de nos projets PV ? Cette année, Énergie Partagée et l'Association des Centrales Villageoises animent le groupe de travail « référentiel prévention » qui travaille en coopération avec la MAIF sur la construction d'un référentiel de prévention des risques, adapté à chaque étape de vie d'une installation photovoltaïque en toiture. Cet atelier interactif est l'occasion de présenter l'évolution de ces travaux : de quels sinistres parle-t-on ? Quelles actions préventives mettre en place pour les éviter ? Quelles sont les bonnes pratiques déjà mises en œuvre au sein de nos réseaux ? Quelles sont les attentes des assureurs, et en particulier celles de la MAIF ?

- **2 - Ombrières citoyennes : coopérer pour réussir ? - salle René Léon, 24 places**

Développer des grappes d'ombrières citoyennes : opportunités, stratégie et conditions. Avec la loi ApER qui impose désormais l'installation de panneaux photovoltaïques sur les parkings existants, une nouvelle opportunité s'ouvre pour les projets citoyens. Mais comment transformer cette obligation en levier pour des initiatives locales et citoyennes ?

Dans cet atelier, et à partir des retours d'expérience des projets pilotes du mouvement, nous explorerons :

- La stratégie des "grappes d'ombrières" citoyennes : comment mutualiser les efforts pour maximiser l'impact ? Quel modèle ?
- La place du co-développement : dans quels cas et dans quelles conditions ?

- **3 - Autoconsommation collective : PMO mutualisée ou PMO autonome ? - salle du Président, 52 places**

La constitution d'une Personne Morale Organisatrice (PMO) est un préalable obligatoire à l'émergence d'une opération d'ACC. C'est un espace de gouvernance et d'appropriation clé du projet, où sont prises les décisions stratégiques. Mais sa création et sa gestion peuvent parfois représenter un frein au développement de certains projets (augmentation des coûts d'exploitation, défis administratif et juridique) ...

A partir de deux retours d'expérience, cet atelier propose d'explorer deux voies possibles : la PMO « autonome », liée à un projet qui bénéficie d'une gouvernance propre et d'une structure dédiée, et la « PMO mutualisée » qui porte plusieurs projets à l'échelle d'un territoire. A travers les échanges, nous reviendrons concrètement sur leur genèse, leurs modalités de fonctionnement, leurs avantages et points de vigilance...

**12h45-14h30 : Pause-déjeuner (sur place)**

**14h30-16h00 : Ateliers au choix (2/2)**

- **4 - L'ACC désenchantée ? - salle du Président, 52 places**

L'ACC séduit par son potentiel : cadre réglementaire assoupli, volatilité du marché de l'énergie qui incite à la relocalisation des solutions, levier de démocratie énergétique et de réappropriation citoyenne... Mais face à cet engouement, des questions stratégiques se posent.

Cet atelier de co-construction ouvre un espace un débat, pour explorer collectivement les défis et opportunités de l'ACC à travers deux dimensions :

- Les enjeux éthiques : qu'est-ce que l'ACC éthique et citoyenne au sein d'Énergie Partagée ? (comment gérer la question de la collectivisation des moyens de production, la clé de répartition, intégrer les enjeux de sobriété et flexibilité, tarification solidaire...)
- Les enjeux économiques : quelle compétitivité des projets d'ACC (TURPE, prix de l'énergie), quel levier d'attractivité et d'engagement des consommateurs...

- **5 - La logique de grappes PV appliquée au petit PV au sol - *salle René Léon, 24 places***

A travers le retour d'expérience du projet Bretil Sun ISDND (Installation de stockage de déchets non-dangereux), explorez :

- Les enjeux techniques, liés à la reconversion de sites d'enfouissement de déchets en centrales solaires
- Mais aussi les enjeux liés à la dynamique de co-développement entre des acteurs publics, privés et 4 coopératives citoyennes, une SEM, 3 SMICTOM, 2 collectivités locales et l'entreprise Quénéa.
- Les enjeux du modèle économique qui s'équilibre grâce à la logique "grappe".
- Et enfin sur la façon dont ce passage à l'échelle (des projets toitures aux grandes centrales solaires au sol) peut représenter une opportunité de monter en compétences pour les coopératives

- **6 - Développer des projets PV : entre bénévolat et expertise professionnelle, quelles frontières, quelles complémentarités ? - *salle Jeanne Beusnel, 24 places***

Les projets photovoltaïques nécessitent des compétences variées face à des défis techniques, économiques et juridiques. Jusqu'où peut aller une équipe de bénévoles en autonomie grâce aux ressources et formations proposées par les réseaux citoyens ? Quand et pourquoi faire appel à une expertise professionnelle, et dans quelle mesure enrichit-elle et sécurise-t-elle le projet ? À partir des modèles d'accompagnement d'Énergie Partagée et de l'Association des Centrales Villageoises, cet atelier explorera la frontière entre bénévolat et prestation professionnelle, ainsi que les clés pour construire une complémentarité efficace, en favorisant l'autonomisation des porteurs de projets.

**16h00-18h00 : Cocktail de clôture (sur place)**